



Entré en France à 12 ans

Par **azertt741**, le **21/10/2016** à **12:42**

Bonjour,

je suis rentré à l'age de 12 ans en France, j'ai suivi toute ma scolarité et je suis maintenant en classe préparatoire pour les grandes écoles de commerce à 18 ans. J'ai rendez vous bientôt à la préfecture afin de déposer mon dossier pour une carte de séjour sauf qu'ils demandent la carte de séjour d'un de mes parents. Mes parents ont des cartes de séjour italiennes mais je peux montrer des preuves comme pour montrer qu'ils sont en France depuis 5 ans ex.impôts.

Ai-je une chance d'obtenir cette carte de séjour sachant que je dispose de tous les autres justificatifs ?

Merci.

Par **azertt741**, le **22/10/2016** à **11:16**

Bonjour, je dispose de tous les documents que vous avez énoncés sauf que la préfecture demande la carte de séjour d'un de mes parents et mes parents ont des cartes de séjour italiennes.